

Vérifier les heures d'ouverture pour prévoir le moment de la collecte de la médication et le retour

Heure d'ouverture de la pharmacie

- Jours ouvrables 8 h à 21 h 30
- Jours non ouvrables 8 h à 18 heures (fins de semaine et jours fériés)
- Localisation

Hôpital de la Cité-de-la-Santé : 1755, boulevard René-Laennec, Laval (Québec) H7M 3L9

Local : U.SS.132 – Pharmacie principale (située au sous-sol de l'Urgence, Bloc U)

- Coordonnées
Téléphone : 450 668-1010 poste 23668
Télécopieur : 450 975-5924

Il est possible de rapporter la trousse le lendemain du soin si la pharmacie est fermée.

- Elle doit être conservée à température pièce
- Elle doit être conservée dans un endroit sécuritaire, hors de portée de tous

NOTE : Si jamais, après le soin, les tabliers sont souillés de sang, vous avez l'autorisation d'en disposer dans les bacs de matériel contaminé avant de retourner les trousse à la Pharmacie.

Lorsque les deux évaluations médicales sont faites et acceptées, et que la date, l'heure et le lieu sont connus.

Rôle

- S'assurer de remplir les [formulaires suivants](#) :
 - OIP 68-000-411A Aide médicale à mourir - Modalités
 - OIP 68-000-411B Aide médicale à mourir – Prescription
- Prévoir un délai minimum de 24 heures pour la préparation de la médication
- Pour des situations exceptionnelles (délai de moins de 24 heures), prière de nous contacter au poste 23668 après l'envoi de l'ordonnance afin de vérifier à quel moment la médication sera prête. Des délais sont à prévoir.

Les formulaires doivent être acheminés à la pharmacie du CISSS de Laval

Méthode d'envoi des formulaires à la pharmacie

- Patient actuellement hospitalisé ou en hébergement au CISSS de Laval
 - Rédaction manuscrite des formulaires qui seront déposés au dossier. L'infirmière pourra télécopier les formulaires à la pharmacie dès que possible. Il s'agit de la procédure habituelle pour n'importe quelle prescription.
- Autre situation (Domicile, RPA, Chambre L'Orée (CHSLD Val-des-Brises))
 - Rédaction électronique des formulaires en format PDF. Le prescripteur pourra envoyer les formulaires *via* sa boîte courriel professionnelle (voir procédure ci-bas)

Si un changement a lieu avec le soin (lieu, date, heure ou annulation du soin pour décès ou changement d'avis)

Modifications

- Patient actuellement hospitalisé ou en hébergement au CISSS de Laval
 - Rédaction manuscrite d'une ordonnance vierge avec les informations pertinentes qui sera déposée au dossier. L'infirmière pourra télécopier l'ordonnance à la pharmacie dès que possible. Il s'agit de la procédure habituelle pour n'importe quelle prescription. Numéro du télécopieur : 55924
- Autre situation (Domicile, RPA, Chambre L'Orée (CHSLD Val-des-Brises))
 - Rédaction électronique d'une ordonnance vierge *via* sa boîte de courriel. Le prescripteur pourra envoyer le tout *via* sa boîte courriel professionnelle (voir procédure ci-bas)

Configuration envoi *via* boîte courriel

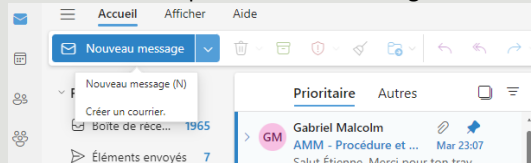
- Étape 1 : Demande d'abonnement au service de télécopie infonuagique**
 - Faire une demande au lien suivant et suivre les instructions :
<https://app.smartsheet.com/b/form/7541b1b0bf6f4869acfef62c21222f88>
 - Il est important de faire l'inscription en avance, puisqu'il peut y avoir des délais pour obtenir les autorisations
 - Il est à noter que l'envoi peut se faire aussi *via* Medesync. Il suffit d'ajouter le document PDF à la bibliothèque, de le remplir et de l'envoyer en utilisant le numéro de télécopieur suivant :
450 975-5924



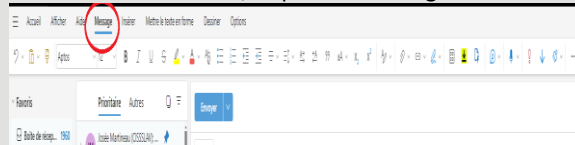
□ **Étape 2 : Configuration de la boîte courriel**

- Ajouter un modèle d'envoi à Outlook

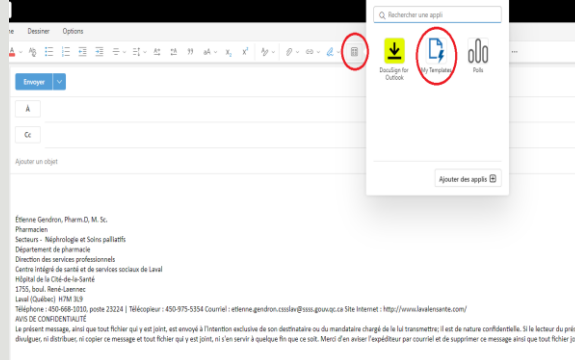
- Dans Outlook : Cliquer « **Nouveau message** »



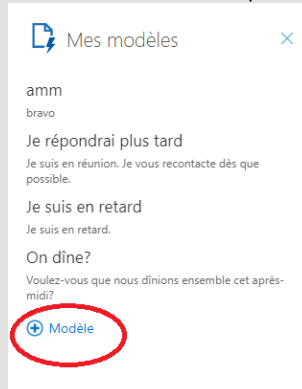
- Dans le haut du courriel, cliquer sur **Message**



- Dans le haut du courriel, cliquer sur « **Application** » et, par la suite, cliquer sur « **Mes modèles** »

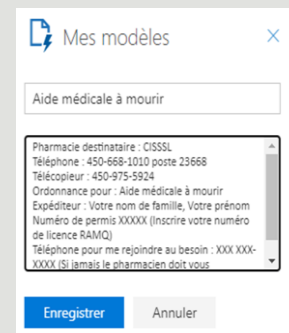



- Dans la fenêtre *Mes modèles* qui s'affiche à la droite de l'écran, cliquer « **+ Modèle** »

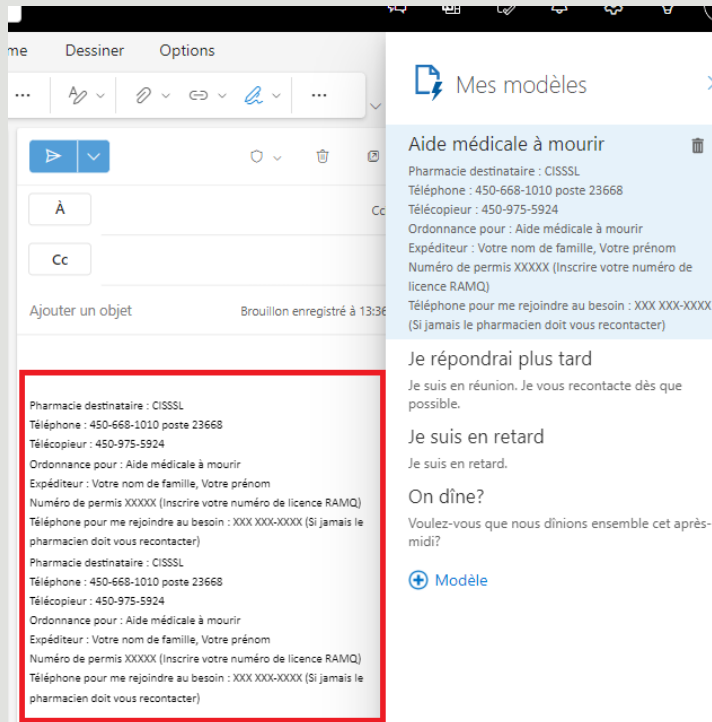


- Entrer le modèle de choix et cliquer **Enregistrer**.
Voici un exemple de modèle suggéré :

- Titre : Aide médicale à mourir
- Pharmacie destinataire : CISSS Laval
- Téléphone : 450 668-1010 poste 23668
- Télécopieur : 450 975-5924
- Ordonnance pour : Aide médicale à mourir
- Expéditeur : Votre nom de famille, votre prénom
- Numéro de permis : xxxxxx (inscrire votre numéro de licence à la RAMQ)
- Téléphone pour me joindre au besoin : xxx XXX-XXX



- Lors de la création du courriel, pour ajouter le modèle, refaire le chemin mentionné ci-haut en cliquant sur .
- Choisir le modèle à ajouter (il deviendra **bleu**) le cliquer et le texte sera ajouté au corps du message.



Étape 3 : Envoi de l'ordonnance

- Dans le champ **Destinataire du courriel**, inscrire le numéro de télécopieur du destinataire précédé de 1 suivi de @efaxsend.ca. Ne pas mettre de parenthèse ou de trait d'union entre les chiffres. Il faut toujours mettre le préfixe 1 peu importe la région de destination. Par exemple, pour envoyer une télécopie au numéro 555 222-1234, il faut inscrire : 15552221234@efaxsend.ca.
- Pour envoyer l'ordonnance à la pharmacie du CISSS de Laval, vous devez inscrire : 14509755924@efaxsend.ca
- Le corps du courriel doit obligatoirement comprendre les éléments suivants :
 - a) Coordonnées du destinataire (nom, télécopieur, téléphone)
 - b) Coordonnées de l'expéditeur (nom, prénom, numéro de permis ou de prescripteur, téléphone où il peut être joint par le destinataire de la télécopie)
- Joindre les copies PDF des [deux formulaires](#) à votre courriel, et envoyer votre courriel.
- Vous recevrez une confirmation que la prescription a bien été reçue, dans votre boîte courriel. Le pharmacien pourra vous contacter au besoin par la suite.

COORDONNÉES DU GUICHET AMM

- ✓ **Courriel** : centre.ethique.ciesslerav@sss.gouv.qc.ca
- ✓ **Téléphone** : 450 668-1010 poste 24228 option 1
- ✓ **Nouveau Télécopieur** : 450 975-5007

SOINS PALLIATIFS ET DE FIN DE VIE - FORMULAIRE

- ✓ **Intranet** : [Soins palliatifs et de fin de vie : CISSS Laval \(section Aide médicale à mourir\)](#)

Autrement, veuillez contacter le GIS pour avoir accès aux formulaires d'ordonnances.